

U/courrier départ

ILO MEMORANDUM BIT	To BUD/FIN A BIT/GENEVE
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre N°023/15.30
	Date
	Initial(e)s MP/tm
	Date 18/01/1991

Subject : *Frais de stage CIPPT/Turin - Coordinateur National du*
Objet : *Programme d'Appui aux Coopératives "RWA/88/010"*

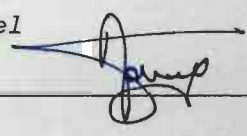
- 1°) *Nous avons l'honneur de vous transmettre les documents comptables en rapport avec le stage au CIPPT/Turin effectué par Monsieur MBONEZA Gaspard, Coordinateur National au Projet Coopératives "RWA/88/010" du 01/10/1990 au 14/12/1990.*
- 2°) *Sous le même pli, nous vous faisons parvenir le formulaire de voyage dûment rempli par l'intéressé ainsi que le coupon du ticket d'avion.*
- 3°) *Après examen de ces pièces, nous vous demandons de nous communiquer le montant des frais supplémentaires occasionnés par ce stage et de nous faire parvenir une autorisation de paiement à Monsieur MBONEZA.*
- 4°) *La prise en charge de ce financement est supporté par la Ligne Budgétaire 30 "FORMATION".*
- 5°) *Meilleures salutations.*

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur le Représentant Résident
PNUD KIGALI

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010



Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N°240/15.30

Initiales MP/tm

Date 26/12/1990

RECEIVED on 21 DEC. 1990
Reg. N 1514 File N FIN
Action by JH/PL Compt. sign.
Info. DAX

DDR	RR
-----	----

Subject : FRAIS DE STAGE CIPPT/TURIN - MBONEZA Gaspard
Objet :

1. J'ai l'honneur de vous transmettre la demande de remboursement des frais supplémentaires occasionnés par le stage effectué par Monsieur MBONEZA Gaspard Coordinateur National à RWA/88/010 au CIPPT - TURIN et présenté par l'intéressé.
2. La prise en charge de ce financement est supportée par la ligne budgétaire 30 "FORMATION".
3. Salutations distinguées.

BT
P. 28/12

TO BE COMPLETED BY CLAIMANT

Please TYPE or PRINT: Extra sheets should be attached with full explanation of lengthy or involved travel. Submit a separate Form F.10 if eligible dependants have itineraries which differ from yours. Subsistence may be subject to a reduction after 60 days under Staff Rules.

Do you have eligible dependants residing with you at your official duty station? Yes No

ANNUAL LEAVE TO BE CHARGED:

_____ DAYS

Remarks: List names and ages of dependants

For Use of Controller ONLY

CITY AND COUNTRY OF DEPARTURE AND ARRIVAL	MODE OF TRAVEL	DATE			HOUR	Indicate whether UN or Govt. vehicle was made available at DEP and/or ARR		COMMENTS OF ADM./CERTIFYING OFFICE REGARDING STOP-OVERS DELAYS, ETC.
		DAY	MONTH	YEAR		Yes	No	
DEP.: KIGALI		30	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ARR.: BRUXELLES		30	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Official <input checked="" type="checkbox"/> Personal <input type="checkbox"/>							
DEP.: BRUXELLES		30	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TAXI AEROPORT TURIN - CIPPT
ARR.: TURIN		30	9	190		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Official <input checked="" type="checkbox"/> Personal <input type="checkbox"/>							
DEP.: TURIN		16	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TAXI AEROPORT MILAN GARE
ARR.: MILAN		16	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Official <input checked="" type="checkbox"/> Personal <input type="checkbox"/>							
DEP.: MILAN		16	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ARR.: BRUXELLES		16	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Official <input checked="" type="checkbox"/> Personal <input type="checkbox"/>							
DEP.: BRUXELLES		17	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ARR.: KIGALI		16	9	190		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Official <input checked="" type="checkbox"/> Personal <input type="checkbox"/>							
DEP.:						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ARR.:						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Official <input type="checkbox"/> Personal <input type="checkbox"/>							
DEP.:						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ARR.:						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Official <input type="checkbox"/> Personal <input type="checkbox"/>							
DEP.:						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ARR.:						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Official <input type="checkbox"/> Personal <input type="checkbox"/>							

* HOUR should indicate time of departure from or arrival at airports, piers or railroad stations. Any deviation from itinerary and standards of accommodations authorized by Form PT.8 and any stop-over not authorized thereby must be supported by full explanation; otherwise your claim may be reduced.

NOTICE TO TRAVELLER: All receipts for transportation and excess baggage, used air transportation stubs and any unused transportation tickets and excess baggage coupons (MCO's) must be returned to the United Nations together with the original Travel Authorization (PT.8) and attached to the claim. The Laissez-Passer should be returned to the Purchase and Transportation Service upon completion of the travel.

REMARKS: (List here attached unused tickets by stating ticket number and the route covered by the ticket.)

Total Travel Allowance in US.\$

Value of MCO's received: US.\$

Value of MCO's used: US.\$

BALANCE of MCO's to be returned to the U.N.: US.\$

The balance of the MCO's is represented by the following coupon numbers:

PASSENGER TICKET AND BAGGAGE CHECK ISSUED BY **SABENA** belgian world airlines

SUBJECT TO CONDITIONS OF CONTRACT ON PAGE 4

NAME OF PASSENGER: **H BONEZA / G M E** NOT TRANSFERABLE

COUPONS NOT VALID BEFORE: **2**

COUPONS NOT VALID AFTER: **30 SEP 91**

NOT GOOD FOR PASSAGE

FARE BASIS: **Y**

FROM: **MILAN LN**

TO: **BRUXELLES**

TO: **KIGALI**

FARE: **RWF 134000**

TAX: **RWF 15000**

ORIGIN/DESTINATION CONJUNCTION TICKET(S): **KIGALI**

AIRLINE DATA: **3DNLDD**

ISSUED IN EXCHANGE FOR: **22-31-91**

CARRIER: **3D**

FORM AND SERIAL NO: **56L 69193 2000**

PLACES: **MILAN LN BRUXELLES KIGALI**

DATE: **16 08 91**

AGENT'S NUMERIC CODE: **101**

TICKET DESIGNATOR: **R**

TOUR CODE: **120**

ALLOW: **Y**

CARRIER: **3D**

FLIGHT/CLASS: **401 Y**

DATE: **16 08 91**

TIME: **16 08**

STATUS: **OK**

BAGGAGE CHECKED UNCK'D: **Y**

ENDORSEMENTS/RESTRICTIONS: **NO BDC**

082 4231 212 972

SSA CIMAIR

38-4 8353 5

WORLD AIRLINES

INDO ITALY

AGENT: **DALL AND PLACE OF ISSUE**

DO NOT MARK OR WRITE IN THE WHITE AREA ABOVE

PASSENGER TICKET AND BAGGAGE CHECK ISSUED BY **SABENA** belgian world airlines

SUBJECT TO CONDITIONS OF CONTRACT ON PAGE 4

NAME OF PASSENGER: **M BONEZA / G M E** NOT TRANSFERABLE

COUPONS NOT VALID BEFORE: **1 2 3 4**

COUPONS NOT VALID AFTER: **30 SEP 91**

NOT GOOD FOR PASSAGE

FARE BASIS: **Y**

FROM: **KIGALI**

TO: **BRUSSELS**

TO: **TURIN**

TO: **BRUSSELS**

TO: **KIGALI**

FARE: **RWF 154,600**

TAX: **RWF 13,000**

ORIGIN/DESTINATION CONJUNCTION TICKET(S): **KIGALI**

AIRLINE DATA: **3DNLDD**

ISSUED IN EXCHANGE FOR: **22-31-91**

CARRIER: **3D**

FORM AND SERIAL NO: **56L 69193 2000**

PLACES: **MILAN LN BRUXELLES KIGALI**

DATE: **16 08 91**

AGENT'S NUMERIC CODE: **101**

TICKET DESIGNATOR: **R**

TOUR CODE: **120**

ALLOW: **Y**

CARRIER: **3D**

FLIGHT/CLASS: **401 Y**

DATE: **16 08 91**

TIME: **16 08**

STATUS: **OK**

BAGGAGE CHECKED UNCK'D: **Y**

ENDORSEMENTS/RESTRICTIONS: **ALL REFUNDS TO UNITED NATIONS ONLY**

082 4431 404 914 6

SABENA

12-4 9029

RWANDA

AGENT: **DALL AND PLACE OF ISSUE**

DO NOT MARK OR WRITE IN THE WHITE AREA ABOVE

PASS TICKET AND BAGGAGE CHECK ISSUED BY **SABENA** Belgian world airlines

ORIGIN/DESTINATION KL-1-166 AIRLINE DATA
 CONJUNCTION TICKET(S)

082 4431 404 914 6

NAME OF PASSENGER MBONE ZA JG MR NOT TRANSFERABLE

ISSUED IN EXCHANGE FOR CARRIER FORM AND SERIAL NO PASSENGER COUPON

FROM/TO AIRLINE FORM SERIAL NUMBER

COUPONS NOT VALID BEFORE
 1 2 3 4

ORIGINAL CARRIER FORM/SERIAL NO. PLACE DATE AGENT'S NUMERIC CODE

SABENA 12-4-0029

COUPONS NOT VALID AFTER
 1 2 3 4 330 APR 91

TICKET DESIGNATOR R TOUR CODE

EP 061000

X/O	NOT GOOD FOR PASSAGE	FARE BASIS	ALLOW.	CARRIER	FLIGHT/CLASS	DATE	TIME	STATUS
	FROM <u>KL 16 ALI</u>	<u>Y</u>	<u>20</u>	<u>SN</u>	<u>401</u>	<u>30 SEP 71</u>	<u>071</u>	<u>OK</u>
	TO <u>BRUSSELS</u>	<u>Y</u>	<u>20</u>	<u>JN</u>	<u>217</u>	<u>30 SEP 71</u>	<u>120</u>	<u>OK</u>
	TO <u>TURIN</u>	<u>Y</u>	<u>20</u>	<u>JN</u>	<u>217</u>	<u>15 SEP 71</u>	<u>074</u>	<u>OK</u>
	TO <u>BRUSSELS</u>	<u>Y</u>	<u>20</u>	<u>JN</u>	<u>465</u>	<u>15 SEP 71</u>	<u>120</u>	<u>OK</u>
	TO <u>KL 16 ALI</u>							

BAGGAGE CHECKED UNCK'D	PCS	WT	UNCK	PCS	WT	UNCK	PCS	WT	UNCK	PCS	WT	UNCK	PCS	WT

AGENCY DATE AND PLACE OF ISSUE
 RWANDA
 FORM OF PAYMENT CASH

FARE UNIT 154.600 EQUIV. FARE PD
 TAX UNIT 150.000 RATE OF EXCHANGE TOTAL UNIT 120.000

ENDORSEMENTS/RESTRICTIONS
 ALL REFUNDS TO UNITED NATIONS ONLY

DO NOT MARK OR WRITE IN THE WHITE AREA ABOVE

ILO MEMORANDUM BIT	To A	Mr. Michael CHALLONS Représentant Résident a.i. PNUD KIGALI
	From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre	
	Our Ref. Notre	029/15.30
c.c.		Date
		Initiales MP/jm
		Date 22/01/1991

Subject :
Objet : Avance sur salaire mois de janvier 1991
Personnel RWA/88/010

- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre haute autorité l'autorisation de paiement des salaires du mois de janvier 1991 pour les agents de RWA/88/010 ci-après :
- HABIMANA Pierre , Expert National
 - MBARUSHIMANA Télésphore , Assistant Administratif
 - MUNYAKAZI M. Jacqueline , Secrétaire-Comptable
 - NZABANDORA J. Michel , Messenger
 - HATUNGIMANA Déocratias , Chauffeur
 - MUTESA Modeste , Chauffeur
- 2°) Les contrats de HABIMANA, MBARUSHIMANA, NZABANDORA, HATUNGIMANA et MUTESA ont expiré et nous avons demandé le renouvellement (cf mémo n° 226/15.30 du 10/12/90, n° 227/15.30 du 10/12/90 et FAX du 12/12/90)
- 3°) Mme MUNYAKAZI M. Jacqueline, Secrétaire-Comptable proposée au grade L4/4 a pris ses fonctions depuis le 01/01/1991. Nous avons communiqué son engagement et transmis son dossier au Bureau de Zone OIT KINSHASA.
- 4°) Nous avons l'espoir de recevoir bientôt les contrats de ces agents ainsi que les APE correspondantes pour régularisation de la situation.
- 5°) Salutations très distinguées.

ILO MEMORANDUM BIT	To A Mr. Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
	From De Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre n° PER/904
	Our Ref. Notre N° 035/15.30

Date 31/12/1990

Initials MP/jm

Date 02/02/1991


Subject :
Objet : Personnel d'Appui Administratif
RWA/88/010

- 1°) Suite à votre Mémo n° PERS/904 du 31/12/1990, nous avons l'honneur de vous retourner dûment remplis les formulaires d'engagement en faveur de Madame MUNYAKAZI M. Jacqueline, Secrétaire-Comptable RWA/88/010.

- 2°) Par notre Mémo n° 010/15.30 du 07/01/1991 nous vous avons transmis la description de tâches pour le poste de Secrétaire-Comptable ainsi que pour celui d'Assistant Administratif en vue d'une reclassification. Au cas où ce courrier ne vous serait pas parvenu, nous joignons à la présente copie des documents ci-haut mentionnés.

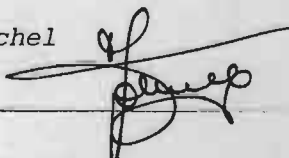
- 3°) Nous vous informons que Mme MUNYAKAZI J. a déjà entamé son examen médical d'engagement dont le rapport, suivant le formulaire JMS 1, sera transmis au Service Médical du BIT à GENEVE.

- 4°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A Mr. Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
			From	De Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre	
			Our Ref. Notre	N° 034/15.30
c.c.				 Date Initial(s) MP/jm Date 02/02/1991

Subject : ILO 187 4.70 et ILO 354 12.82
Objet : RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congé du personnel d'Appui Administratif du "Projet Cooperatives - RWA/88/010" pour le mois de janvier 1991.
- 2°) Par la même occasion, je vous communique le calendrier des congés partiels du Personnel d'Appui Administratif de RWA/88/010 et vous transmets en annexe les formulaires ad hoc ILO 354 12.82 de :
- HATUNGIMANA Déogratias , Chauffeur , du 02/01/1991 au 15/01/1991
 - MBARUSHIMANA Téléphore; Assistant Adm., du 04/02/1991 au 15/02/1991
 - NZABANDORA Jean Michel , Messenger , du 11/02/1991 au 22/02/1991
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT / KINSHASA
			From	De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre	
			Our Ref. Notre	N° 033/15.30
c.c.			Date	
			Initial(s)	MP/jm
			Date	29/01/1991

Subject :
Objet : COPIES OFFRES DE PROLONGATION DE CONTRAT -
PERSONNEL D'APPUI ADMINISTRATIF RWA/88/010

- 1°) Suite à votre mémo PERS/904 du 31/12/1990, je vous prie de trouver en annexe les copies jaunes, dûment signées et datées, des offres de prolongation de contrat en faveur de :
- MBARUSHIMANA Téléphore , Assistant Administratif RWA/88/010
 - HATUNGIMANA Déogratias , Chauffeur RWA/88/010
 - MUTESA Modeste , Chauffeur RWA/88/010
 - NZABANDORA Jean Michel , Messager RWA/88/010
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

c.c.

To
A Mr. Assim DIAWARA
Représentant Résident a.i.
PNUD

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 036/15.30

Initial(s) MP/jm

Date 06/02/91

Subject
Objet : Contrat de collaboration extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature les contrats de collaboration extérieure proposés à Madame KAYITASIRWA et Monsieur BAHIZI recrutés comme Formateur.
- 2°) Ces contrats couvrent la période du 14/01/91 au 28/02/91 pour une première consultation.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Michael CHALLONS
Représentant Résident a.i.
PNUD - KIGALI

cc

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010
COOP/PNUD/KIGALI

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 040/15.30

Initials MP/jm

Date 11/02/91

Subject
Objet

REMBOURSEMENT FRAIS PETITE CAISSE

- LB 53

Veillez autoriser le remboursement des frais occasionnés au cours de la période allant du 22/11 au 10/12 sur compte "PETITE CAISSE", pour un montant de 40.460 FRW (QUARANTE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE FRANCS RWANDAIS).

- sur présentation en annexe des factures correspondantes

Salutations distinguées.

Transmis au PNUD le 11/02/1991

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A	Mr. Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI	
			From	De	Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010	
			Your Ref. Votre			Date
			Our Ref. Notre	N° 042/15.30	Initial(s) MP/jm	Date 14/02/1991

Subject :
Objet : Contrat de Collaboration Extérieure

- 1° J'ai l'honneur de vous transmettre les copies du Contrat de Collaboration Extérieure signé par
 - Mme KAYITASIRWA Emilienne
 - Mr. BAHIZI Daniel.

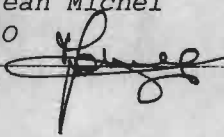

- 2° Comme le prévoit l'article 3 du contrat, un versement de 30.000 FRW est dû en date du 13/02/1991.

- 3° Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A	Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD KIGALI	
			c.c.	From	De	Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre			
			Our Ref. Notre	047/15.30	Initial(s)	MP/jm
					Date	21/02/91

Subject :
Objet : Contrat de Collaboration Extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur des Formateurs de RWA/88/010 :
- Mme KAYITASIRWA Emilienne
 - Mr. BAHIZI Daniel
- 2°) Comme le prévoit l'article 3 du contrat, un versement de 15.000 FRW est dû en date du 28/02/1991.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Mr. HABIMANA Pierre Expert National - RWA/88/010
			From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre	
			Our Ref. Notre	N°046/15.30
c.c.			Date	
			Initials	
				Date 21/02/91

Subject
Objet

- . Me voir à propos du dossier personnel Expert National concernant votre demande de changement d'échelon pour revalorisation de votre salaire.
- . En l'absence de l'Assistant Administratif, vous avez demandé à consulter votre dossier : ce qui est normal.
- . Nous avons constaté qu'il manque une pièce dont j'avais exigée qu'elle soit classée à cet endroit.

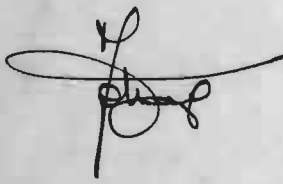
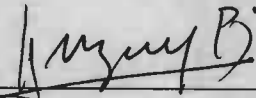
Quelques observations s'imposent :

- . J'ai consulté votre dossier personnel pour finaliser la demande du changement d'échelon.
- . C'est l'Assistant Administratif qui gère les dossiers.
- . En son absence c'est le CTP qui autorise les prérogatives qui lui sont habituellement dévolues.

N.B. : Cette pièce concerne un travail technique de RWA/88/010.

Elle doit être conservée au niveau de notre bureau -
en l'occurrence dans votre dossier.

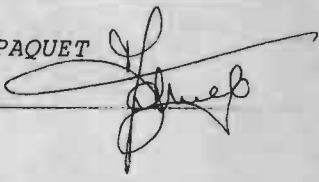
c.c. : votre dossier personnel

ILO MEMORANDUM BIT c.c. et s/c - Mr. MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 	To A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI	
	From De HABIMANA Pierre Expert National RWA/88/010 "Coop" 	
	Your Ref. Votre	Date
	Our Ref. Notre 045/15.30	Initial(els) MP/jm Date 20/02/1991

Subject :
 Objet : Demande autorisation pour versement salaire
 mensuel sur compte BCR-Kigali n° 19841/53

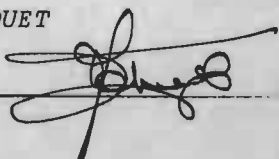
- 1°) J'ai l'honneur de m'adresser à votre haute autorité pour demander votre accord enfin que mon salaire mensuel soit systématiquement versé sur mon compte ouvert à la BCR-Kigali n° 19841/53 intitulé: HABIMANA Pierre c/o PNUD-BIT - B.P. 445 KIGALI , à compter du mois de février 1991.

- 2°) Veuillez agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'assurance de ma très haute considération.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A	Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD KIGALI
			From	De	Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
			Your Ref.	Votre	
			Our Ref.	Notre	N° 051/15.30
cc.					 Date Initials MP/JP Date 22/02/1991

Subject
Objet : Contrat de Service - Expert National

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature le contrat de travail concernant Mr. HABIMANA Pierre , Expert National à RWA/88/010.
- 2°) Il s'agit d'un renouvellement ; en effet Mr. HABIMANA vient d'achever une année complète à RWA/88/010 du 01/01/90 au 31/12/90.
- 3°) Compte tenu de la qualité du travail fourni et de la bonne marche du Volet Agricole dont il est responsable jusqu'à ce jour, je vous propose de régulariser les émoluments requis au grade LNO A/2.
- 4°) Le présent contrat prend effet à compter du 01/01/91 et s'achève le 31/12/91.
- 5°) Haute considération.

ILO MEMORANDUM BIT	To A	Mr. Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD/KIGALI
	From De	Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre	
	Our Ref. Notre	N° 053/15.30
c.c.		Date
		Initial(s) MP/jm
		Date 26/02/91

Subject
Objet

Avance sur salaire mois de février 1991 -
Mme MUNYAKAZI Jacqueline - Secrétaire-Comptable RWA/88/010

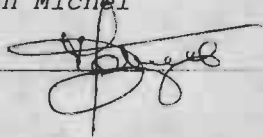
- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre haute autorité l'autorisation de paiement du salaire du mois de février 1991 pour Mme MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire-Comptable.
- 2°) Mme MUNYAKAZI, proposée au grade L4/4 a pris ses fonctions depuis le 01/01/91. Nous avons déjà transmis au Bureau de Zone OIT Kinshasa les formulaires d'engagement en sa faveur dûment remplis et son dossier.
- 3°) Nous espérons recevoir bientôt son contrat ainsi que l'APE correspondante pour régularisation de la situation.
- 4°) Salutations très distinguées.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Mr. NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA
c.c.			From De Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
			Your Ref Votre
			Our Ref Notre N° 060/15.30
			Date Initials MP/jm Date 01/03/1991

Subject
Objet :

Feuilles de congés Février 1991 - Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congés du personnel RWA/88/010 pour le mois de février 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI	u
c.c.			From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 COOP/PNUD/KIGALI	
			Your Ref Votre	Date
			Our Ref Notre N°059/15.30	Initials MP/jm
				Date 28/02/91

Subject : REMBOURSEMENT FRAIS PETITE CAISSE
Objet : - LB 53

Veillez autoriser le remboursement des frais occasionnés au cours de la période allant du 10/12/1990 au 26/02/1991 sur compte "PETITE CAISSE", pour un montant de 17.138 FRW (DIX SEPT MILLE CENT TRENTE HUIT FRANCS RWANDAIS)

-sur présentation en annexe des factures correspondantes

Salutations distinguées.

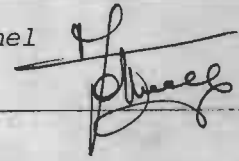
Transmis au PNUD le 01/03/1991

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Assim DIAWARA
Représentant Résident a.i.
PNUD - KIGALI

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010



Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 078/15.30

Initial(s) MP/jm

Date 18/03/1991

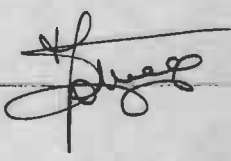
Subject
Objet :

- 1°) Suite à la réunion tripartite PNUD-BIT-MINIPLAN tenue dans le cadre du Projet RWA/88/010 "Coopératives" en date du 28 septembre 1990,
- 2°) A la suite de la mission de consultation technique que je viens d'effectuer au siège du BIT à Genève,
- 3°) J'ai l'honneur de vous présenter pour signature, par les 3 parties, le "PRODOC" RWA/88/010 dont la réactualisation a été préparée par l'Agence d'Exécution BIT.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA	
			c.c.	From	De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre		Date
			Our Ref. Notre N° 077/15.30		Initial(e)s MP/jm Date 18/03/1991

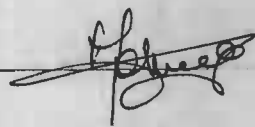
Subject :
Objet : Situation de congé de Téléspore MBARUSHIMANA

- 1°) Nous faisons référence à votre courrier du 31 janvier 1991 concernant la situation de congé de Téléspore MBARUSHIMANA pour l'année 1990.
- 2°) Nous remarquons que le crédit de congé au 31 décembre 1990 pour Téléspore MBARUSHIMANA est de 18 jours, soit 30 jours (crédit pour l'année 1990) moins congé 12 jours (congé pris du 08/08 au 24/08/1990).
- 3°) Nous vous informons que Mr. T. MBARUSHIMANA n'a pris aucun jour de congé annuel durant l'année 1990.
- 4°) Nous joignons à la présente photocopie de la feuille de congé de l'intéressé pour le mois d'août 1990.
- 5°) Nous vous prions de rectifier cette erreur pour la mise à jour du dossier de l'intéressé.
- 6°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur NDABA HAGAMYE Louis Directeur Bureau de Zone OIT/KINSHASA
c.c.			From De MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
		Your Ref. Votre	
			Date
		Our Ref. Notre N° 076/15.30	Initials MP/jm
			Date 18/03/1991

Subject : Concerne la prolongation du contrat de Mme MUNYAKAZI M. Jacqueline
Objet : Secrétaire-comptable RWA/88/010

- 1°) Madame MUNYAKAZI M. Jacqueline vient d'achever la période d'essai d'une durée de 3 mois, du 01/01/1991 au 31/03/1991.
- 2°) Au terme de cette période, nous vous proposons la prolongation de son contrat jusqu'au 31/12/1991.
- 3°) Respectueuses salutations.

ILO MEMORANDUM BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA	
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP"	
	Your Ref. Votre	Date
	Our Ref. Notre N° 075/15.30	Initials MP/Jm Date 18/03/1991

Subject
Objet : Contrat Mme MUNYAKAZI M. Jacqueline -
Secrétaire-Comptable RWA/88/010 "Coop"

- 1°) J'ai l'honneur de vous retourner dûment signée et datée pour acceptation, la copie jaune de l'offre d'emploi en faveur de Madame MUNYAKAZI Jacqueline, secrétaire-comptable RWA/88/010 "Coop" pour la période du 01 janvier au 30 mars 1991.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI
			From	De J.M. MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre	
			Our Ref. Notre	N° 074/15.30
c.c.			Date	
			Initial(els)	MP/jm
			Date	18/03/1991

Subject :
Objet : LB 20 - Subcontracts autorisée par EQUIPRO
Telex K1697/GF du 13/03/1991

- 1°) Les membres des groupements socio-économiques du marais de Rugende-Rumirabashyi se sont organisés pour effectuer le curage du canal principal.
- 2°) La finalisation de leur action exige l'intervention du Programme d'Appui RWA/88/010, donc l'engagement de main d'oeuvre.
- 3°) Le coût des travaux d'entretien des canaux dans les 5 zones pilotes s'élève à 178.500 RWF, soit 1 500 US\$; il se présente comme suit :

1. <u>Main d'oeuvre salariée</u>	<u>160 800 RWF</u>	<u>US\$ 1 350</u>
capitat : 450F/jour x 24 jours x 1 capitat =	10 800 RWF	
manoeuvres: 150F/jour x 20 jours x 20 manoeuvres =	150 000 RWF	
2. <u>Divers & imprévus</u>	<u>17 700 RWF</u>	<u>US\$ 150</u>
matériel, main-d'oeuvre additionnelle, etc.		
<u>TOTAL</u> =	<u>178 500 RWF</u>	<u>US\$ 1 500</u>

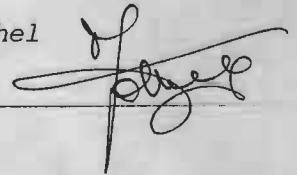
- 4°) Nous demandons 178 500 RWF (Cent soixante Dix Huit Mille Cinq Cent Francs Rwandais) pour achever l'entretien du réseau hydraulique de drainage.
- 5°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Assim DIAWARA
Représentant Résident a.i.
PNUD/KIGALI

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010



Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 084/15.30

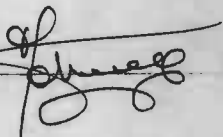
Initiales MP/jm

Date 21/03/1991

Subject

Objet : Avance sur salaire du mois de mars - Expert National HABIMANA Pierre

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'autoriser une avance sur salaire du mois de mars 1991 en faveur de Monsieur HABIMANA Pierre, Expert National au Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES".
- 2°) Nous avons demandé à BIT/GENEVE l'APE globale de janvier à décembre 1991 qui normalement devrait nous parvenir incessamment.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT c.c.	To A	Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD/KIGALI
	From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP" 
	Your Ref. Votre	Date
	Our Ref. Notre N° 083/15.30	Initials MP/jm Date 21/03/1991

Subject :
Objet : Contrat de collaboration extérieure

1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature le contrat de collaboration extérieure proposé à Mme MUKAMUGEMA Odette qui effectue un travail de traitement informatique pour le compte du Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES".

2°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A EQUIPRO/BIT/GENEVE (FRYKMAN)

c.c. - Monsieur le Représent Résident
PNUD KIGALI
- Monsieur le Directeur
OIT/KINSHASA

From
Dn MONNET PAQUET Jean Michel
CTP-RWA/88/010 "COOP"

Your Ref.
Votre

Our Ref.
Notre N° 087/15.30

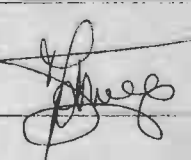
Initialed: MP/jm

Date 25/03/1991

Subject

Objet : Vérification annuelle des équipements consommables fournis dans
le cadre des projets de coopération technique

- 1°) Suite à l'inventaire établi par EQUIPRO des équipements non consommables fournis au Projet RWA/88/010 "COOP" qui nous a été transmis en date du 25/03/1991, par mémo n° RWA/88/010/ADM/144 du Directeur du Bureau de Zone de l'OIT/KINSHASA ;
- 2°) Après avoir effectué le contrôle physique desdits équipements ;
- 3°) Nous avons l'honneur de vous retourner le certificat d'inventaire dûment signé et daté.
- 4°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT	To A Monsieur FAZZIO Chef COOP/BIT/GENEVE
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP-RWA/88/010 "COOP"
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre N° 086/15.30
c.c.	
	Date
	Initiales MP/jm
	Date 25/03/1991

Subject
Objet

1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de mission de consultation technique que j'ai effectuée au BIT/GENEVE et OIT/KINSHASA du 01 au 13 mars 1991.

2°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Assim DIAWARA
Représentant Résident a.i.
PNUD KIGALI

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010 "COOP"

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 086/15.30

Initials MP/jm

Date 25/03/1991

Subject
Objet

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de mission de consultation technique que j'ai effectuée au BIT/GENEVE et OIT/KINSHASA du 01 au 13 mars 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

To
A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur OIT/KINSHASA

c.c. -Mr. SCHWETTMANN
Conseiller Régional
aux Coopératives
OIT/KINSHASA

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP-RWA/88/010 "COOP"

Your Ref.
Votre

Our Ref.
Notre N° 086/15.30

Date

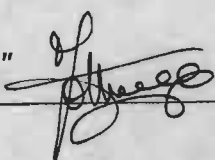
Initials: MP/jm

Date 25/03/1991

Subject :
Objet :

1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de mission de consultation technique que j'ai effectuée au BIT/GENEVE et OIT/KINSHASA du 01 au 13 mars 1991.

2°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A Monsieur Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD/KIGALI
			From	De MONNET PAQUET J.M. CTP - RWA/88/010 "COOP" 
			Your Ref. Votre	Date
			Our Ref. Notre 085/15.30	Initiales MP/Jm Date 22/03/1991

Subject : Formation des trésoriers des G.S.E. du marais RUGENDE-RUMIRABASHYI
 Objet :

- 1°) Le Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES" organise au Centre de Formation et de Recherche Coopératives IWACU une formation au bénéfice de 143 trésoriers des Groupements Socio-économiques exploitant le marais de Rugende-Rumirabahashi.
- 2°) Cette formation se déroulera du 08 avril au 03 mai 1991 en 4 étapes, par groupe de 30 à 35 personnes comme suit :
 - semaine du 08 au 13 avril 1991 : 1er groupe
 - semaine du 15 au 20 avril 1991 : 2ème groupe
 - semaine du 22 au 27 avril 1991 : 3ème groupe
 - semaine du 29 au 03 mai 1991 : 4ème groupe

- 3°) Le coût total de cette formation est évalué à Un Million Neuf Cent Trente Huit Mille Quatre Cent Vingt Francs Rwandais (1.938.420 FRW) calculé comme suit :

<u>HEBERGEMENT</u>		<u>343.200 FRW</u>
400F/Trés. x 143 Trés. x 6 jours =		
<u>NOURRITURE</u> (pt/déj.-dîner-souper-boissons)		<u>1.287.000 FRW</u>
1500F/jr x 143 Trés. x 6 jours =		
<u>LOCATION SALLE</u>		<u>30.000 FRW</u>
1500F/jr x 5 jours x 4 groupes		
<u>HONORAIRES INTERVENANT</u>		<u>50.000 FRW</u>
2500F/jr x 5 jours x 4 groupes		
<u>LOISIRS</u>		<u>12.000 FRW</u>
1500F/séance x 2 séances/groupe x 4 groupes		
<u>FRAIS DE PHOTOCOPIES (forfait)</u>		<u>40.000 FRW</u>
<u>DIVERS & IMPREVUS (10%)</u>		<u>176.220 FRW</u>
. Transport (300 F x 143 Trés.)	= 43.000 FRW	
. Assistants (1500F x 2 Ass. x 22 Jours)	= 66.000 FRW	
. Autres divers	= 67.220 FRW	
<u>TOTAL</u>	<u>16,289.24 US\$</u>	<u>1.938.420 FRW</u>

- 4°) Les frais liés à cette formation seront facturés par le Centre IWACU et seront payés sur Bon de Commande par PNUD KIGALI après vérification et accord de RWA/88/010.
- 5°) Cependant, nous demandons le déblocage d'un montant de 110.220 FRW sur la rubrique Divers & Imprévus correspondant aux sous-rubriques Transport (43.000 FRW) et Autres Divers (67.220 FRW).
- 6°) Le montant global des dépenses sera supporté par la Ligne Budgétaire 30 - Formation suivant APE n° 082566 du 28/02/1991 et LPA 74039/MM/5501 c/f Téléx EQUIPRO K829/TH du 05/02/1991.
- 7°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Assim DIAWARA
Représentant Résident ai
PNUD KIGALI

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Voire

Date

Our Ref.
Notre N°089/15.30

Initial(s): MP/tm

Date 26/03/1991

Subject : Contrat de collaboration extérieure
Objet :

- 1°) J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur des Formateurs de RWA/88/010 :
-Mme KAYITASIRWA Emilienne
-Mr. BAHIZI Daniel
- 2°) Comme le prévoit l'article 3 du contrat, un versement de 30.000 FRW est dû en date du 31 mars 1991.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Assim DIAWARA
Représentant Résident a.i.
PNUD/KIGALI

C.C.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010 "COOP"

Your Ref.
Votre

Our Ref.
Notre N° 089/15.30

Date

Initials MP/jm

Date 02/04/1991

Subject
Objet : Formation des membres des G.S.E. de Rugende-Rumirabahashi

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le plan prévisionnel de formation que notre programme COOPERATIVES/BIT d'appui à l'organisation et à la production se propose d'exécuter au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant dans le marais de Rugende-Rumirabahashi.
- 2°) Il est souhaitable de rappeler ici que le contenu de la formation ainsi programmée provient exclusivement du consensus obtenu auprès des 1143 membres des associations agricoles qui se sont exprimés au moment de la restitution des résultats de l'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement.
- 3°) Des accords formels de partenariat sont d'ores et déjà passés entre notre programme COOPERATIVES et le Centre de Formation et de Recherches Coopératives IWACU et INADES FORMATION RWANDA.
- 4°) L'équipe de formateurs, actuellement opérationnelle, constituée pour les besoins du Volet Coopératives de RWA/88/010 pourrait être renforcée par l'affectation d'un agent du MIJEUMA possédant les compétences requises et, dont la nomination se ferait en étroite collaboration avec notre équipe.
- 5°) Au cas où cette affectation ne serait pas possible, le département de tutelle pourrait désigner un agent chargé du suivi de notre action ; cet agent serait en quelque sorte notre interlocuteur privilégié au niveau du MIJEUMA.
- 6°) Nous nous permettons de vous rappeler que lors de la première phase nous intervenons dans les communes BICUMBI, KANOMBE et RUBUNGO. Nous développons cependant un appui-conseil en commune GIKORO sur le plan de l'identification et de l'organisation paysanne.
- 7°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur FAZZIO
Chef de Section
Service des Coopératives BIT/GENEVE

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010 "COOP"

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre 089/15.30

Initials MP/jm

Date 02/04/1991

Subject
Objet

Formation des membres des G.S.E. de Rugende-Rumirabashyi

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le plan prévisionnel de formation que notre programme COOPERATIVES/BIT d'appui à l'organisation et à la production se propose d'exécuter au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant dans le marais de Rugende-Rumirabashyi.
- 2°) Il est souhaitable de rappeler ici que le contenu de la formation ainsi programmée provient exclusivement du consensus obtenu auprès des 1143 membres des associations agricoles qui se sont exprimés au moment de la restitution des résultats de l'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement.
- 3°) Des accords formels de partenariat sont d'ores et déjà passés entre notre programme COOPERATIVES et le Centre de Formation et de Recherches Coopératives IWACU et INADES FORMATION RWANDA.
- 4°) L'équipe de formateurs, actuellement opérationnelle, constituée pour les besoins du Volet Coopératives de RWA/88/010 pourrait être renforcée par l'affectation d'un agent du MIJEUMA possédant les compétences requises et, dont la nomination se ferait en étroite collaboration avec notre équipe.
- 5°) Au cas où cette affectation ne serait pas possible, le département de tutelle pourrait désigner un agent chargé du suivi de notre action ; cet agent serait en quelque sorte notre interlocuteur privilégié au niveau du MIJEUMA.
- 6°) Nous nous permettons de vous rappeler que lors de la première phase nous intervenons dans les communes BICUMBI, KANOMBE et RUBUNGO. Nous développons cependant un appui-conseil en commune GIKORO sur le plan de l'identification et de l'organisation paysanne.
- 7°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A	Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA	
			c.c.	From	De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP"
			Your Ref. Votre			
			Our Ref. Notre	N° 089/15.30	Initials	MP/jm
					Date	02/04/1991

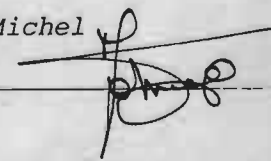
Subject :
Objet : Formation des membres des G.S.E. de Rugende-Rumirabashyi

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le plan prévisionnel de formation que notre programme COOPERATIVES/BIT d'appui à l'organisation et à la production se propose d'exécuter au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant dans le marais de Rugende-Rumirabashyi.
- 2°) Il est souhaitable de rappeler ici que le contenu de la formation ainsi programmée provient exclusivement du consensus obtenu auprès des 1143 membres des associations agricoles qui se sont exprimés au moment de la restitution des résultats de l'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement.
- 3°) Des accords formels de partenariat sont d'ores et déjà passés entre notre programme COOPERATIVES et le Centre de Formation et de Recherches Coopératives IWACU et INADES FORMATION RWANDA.
- 4°) L'équipe de formateurs, actuellement opérationnelle, constituée pour les besoins du Volet Coopératives de RWA/88/010 pourrait être renforcée par l'affectation d'un agent du MIJEUMA possédant les compétences requises et, dont la nomination se ferait en étroite collaboration avec notre équipe.
- 5°) Au cas où cette affectation ne serait pas possible, le département de tutelle pourrait désigner un agent chargé du suivi de notre action ; cet agent serait en quelque sorte notre interlocuteur privilégié au niveau du MIJEUMA.
- 6°) Nous nous permettons de vous rappeler que lors de la première phase nous intervenons dans les communes BICUMBI, KANOMBE et RUBUNGO. Nous développons cependant un appui-conseil en commune GIKORO sur le plan de l'identification et de l'organisation paysanne.
- 7°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A	Monsieur SCHWETTMANN Conseiller Régional aux Coopératives OIT/KINSHASA	
			c.c.	From	De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP"
			Your Ref.	Votre		
			Our Ref.	Notre	N° 089/15.30	Initials MP/jm Date 02/04/1991

Subject
Objet : Formation des membres des G.S.E. de Rugende-Rumirabashyi

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le plan prévisionnel de formation que notre programme COOPERATIVES/BIT d'appui à l'organisation et à la production se propose d'exécuter au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant dans le marais de Rugende-Rumirabashyi.
- 2°) Il est souhaitable de rappeler ici que le contenu de la formation ainsi programmée provient exclusivement du consensus obtenu auprès des 1143 membres des associations agricoles qui se sont exprimés au moment de la restitution des résultats de l'enquête d'identification des besoins en organisation et fonctionnement.
- 3°) Des accords formels de partenariat sont d'ores et déjà passés entre notre programme COOPERATIVES et le Centre de Formation et de Recherches Coopératives IWACU et INADES FORMATION RWANDA.
- 4°) L'équipe de formateurs, actuellement opérationnelle, constituée pour les besoins du Volet Coopératives de RWA/88/010 pourrait être renforcée par l'affectation d'un agent du MIJEUMA possédant les compétences requises et, dont la nomination se ferait en étroite collaboration avec notre équipe.
- 5°) Au cas où cette affectation ne serait pas possible, le département de tutelle pourrait désigner un agent chargé du suivi de notre action ; cet agent serait en quelque sorte notre interlocuteur privilégié au niveau du MIJEUMA.
- 6°) Nous nous permettons de vous rappeler que lors de la première phase nous intervenons dans les communes BICUMBI, KANOMBE et RUBUNGO. Nous développons cependant un appui-conseil en commune GIKORO sur le plan de l'identification et de l'organisation paysanne.
- 7°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT	To	A Monsieur AHMADOU Ly Représentant Résident PNUD/KIGALI
	From	De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 
	Your Ref. Votre	Date
	Our Ref. Notre N° 096/15.30	Initials MP/jm Date 09/04/1991

Subject :
Objet : Contrat de collaboration extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Madame Odette MUKAMUGEMA qui a réalisé les travaux de traitement informatique pour le compte du Projet COOPERATIVES RWA/88/010.

- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, la somme de 50 000 FRW sera versée à l'achèvement des travaux.

- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur du Bureau de Zone
OIT/KINSHASA

C.C.

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010 "COOP"

Your Ref.
Votre PERS/090

Date 29/01/1991

Our Ref.
Notre N° 095/15.30

Initials MP/jm

Date 05/04/1991

Subject :

Objet : Evaluation du travail du personnel local - RWA/88/010 "COOP"

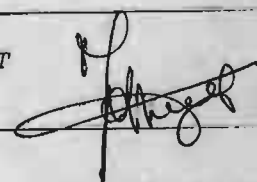
- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, dûment remplis, les formulaires du rapport annuel pour l'évaluation du travail du Personnel d'Appui Administratif RWA/88/010 "COOP" :
- MBARUSHIMANA Télesphore, Secrétaire
 - HATUNGIMANA Déogratias, Chauffeur
 - NZABANDORA Jean Michel, Messager.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur OIT/KINSHASA

c.c.

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010 "COOP"



Your Ref.
Votre G/ILS/743
G/ILS/229

22/10/1990
Date 18/03/1991

Our Ref.
Notre N° 094/15.30

Initials MP/jm

Date 05/04/1991

Subject :
Objet : Commentaires sur document relations entre Normes Internationales
du Travail et Coopération Technique

- 1°) Nous avons examiné le document "Relations entre les normes internationales du travail et la coopération technique".
- 2°) Nous avons considéré deux éléments essentiels pouvant contribuer à l'application des NIT au niveau de notre action coopératives :
 - . l'appui du BIT en matière de perfectionnement des opérateurs: en ce qui me concerne, en tant que CTP, je souhaite recevoir une information consistante sur les NIT lors d'une consultation technique à Genève.
 - . le Conseiller Régional pour les normes pourrait effectuer une mission spécifique au Rwanda afin d'identifier les aspects suivants :
 - . normes pertinentes aux projets du BIT exécutés au Rwanda
 - . actions des projets du BIT dans l'information locale sur NIT/CT.
- 3°) Nous pourrions inclure les recommandations appropriées issues de cette consultation dans le nouveau Document de Projet.
- 4°) Meilleures salutations.

ILO

MEMORANDUM

BIT

To

A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur OIT/KINSHASA

C.C.

From

De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.

Notre N° 093/15.30

Initials: MP/jm

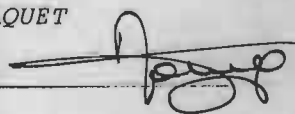
Date 05/04/1991

Subject

Objet :

Feuilles de congés Mars 1991 - Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congés du personnel RWA/88/010 pour le mois de mars 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Mr. Assim DIAWARA Représentant Résident a.i. PNUD - KIGALI
c.c.			From De Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010 
		Your Ref. Votre	Date
		Our Ref. Notre N° 092/15.30	Initiales MP/jm Date 04/04/1991

Subject :
Objet : Contrat de Collaboration Extérieure

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature le contrat de collaboration extérieure proposé à Monsieur BAHIZI Daniel recruté comme Formateur.
- 2°) Ce contrat couvre la période du 01 avril au 30 juin 1991 pour une troisième consultation.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur OIT/KINSHASA

C.C.

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

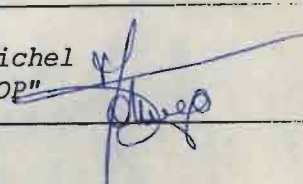
Our Ref.
Notre N° 106/15.30

Initial(s): MP/jm

Date 30/04/1991

Subject :
Objet : Feuilles de congés Avril 1991 - Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congés du personnel RWA/88/010 pour le mois d'avril 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT	To	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
	From	
	De	
	Your Ref.	
	Votre	
	Date	
	Our Ref.	Initials MP/jm
	Notre N° 105/15.30	
		Date 26/04/1991

Subject :
Objet : Salaire mois d'avril 1991 -
Formateur BAHIZI Daniel

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur BAHIZI Daniel, Formateur de RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 30.000 FRW est dû à la fin du mois d'avril 1991.
- 3°) Meilleures salutations.



CONTRAT DE COLLABORATION EXTERIEURE

Le Bureau international du Travail (appelé ci-après le BIT) et

Nom et prénoms: *Mr. BAHIZI Daniel*

Adresse: *c/o BAGIRUBWIRA Jean Baptiste
Projet GBK
B.P. 321 KIGALI
RWANDA*

(appelé ci-après le contractant)

conviennent de ce qui suit:

CLAUSES GENERALES

1. Le contractant fournira au BIT les services décrits au paragraphe 14 du présent contrat, conformes aux spécifications et dans les limites de temps fixées par le paragraphe 13.
2. Lors de l'achèvement des services tels que prévus ci-dessus, à la satisfaction du Directeur général, le BIT paiera au contractant des honoraires s'élevant à:

. *30 000 RWF/Mois - à partir du 01 avril 1991*

pour la durée totale de l'engagement contractuel, en tenant compte des précisions suivantes :

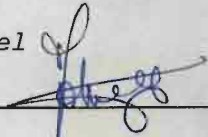
- *Le Projet RWA/88/010 fournit au Formateur les moyens de déplacement nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.*
- *Ce contrat couvre la période du 01 avril au 30 juin 1991 pour une troisième consultation.*

Le contractant ne sera pas en droit, en quelque circonstance que ce soit, de réclamer d'autres paiements que ceux qui sont expressément prévus ci-dessus. (Ces honoraires inclueront tous les frais dus au contractant, tels que frais de voyage, de dactylographie, etc.)

3. Ce paiement s'effectuera selon les modalités suivantes:

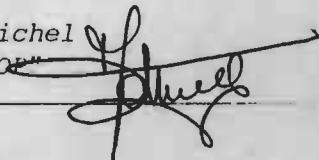
. *Versement de 30 000 RWF en dates du 30 avril, 31 mai et 30 juin 1991.*

. *Le financement de ce contrat de collaboration extérieure est assuré par la ligne budgétaire formation.*

ILO MEMORANDUM BIT	To A	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
	From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP" 
	Your Ref. Votre	Date
	Our Ref. Notre	N° 105/15.30
c.c.		Initials MP/jm Date 26/04/1991

Subject
Objet : Salaire mois d'avril 1991 -
Formateur BAHIZI Daniel

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur BAHIZI Daniel, Formateur de RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 30.000 FRW est dû à la fin du mois d'avril 1991.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT	To A	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD / KIGALI
	From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP" 
	Your Ref. Votre	Date
	Our Ref. Notre N°	Initials MP/jm 104/15.30 Date 22/04/1991

Subject : Avance sur salaire mois d'avril 1991 - Mme MUNYAKAZI Jacqueline
 Objet :

- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre autorité l'autorisation de paiement de salaire du mois d'avril 1991 pour Mme MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire-Comptable RWA/88/010.
- 2°) Le contrat de 3 mois de Mme MUNYAKAZI a expiré le 31/03/1991 et nous avons demandé au Bureau de Zone de l'OIT/KINSHASA sa prolongation jusqu'au 31/12/1991 (c/f mémo n° 076/15.30 du 18/03/1991).
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
c.c.			From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre
			Date
			Our Ref. Notre N° 410/15.30
			Initials MP/jm
			Date 14/05/1991

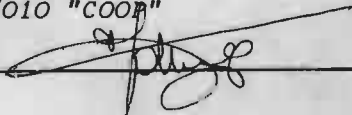
Subject :
Objet : COPIE OFFRE DE PROLONGATION DE CONTRAT -
Mme MUNYAKAZI Jacqueline

- 1°) Je vous prie de trouver en annexe la copie jaune, dûment signée et datée, de l'offre de prolongation de contrat en faveur de Mme MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire Comptable - RWA/88/010.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT c.c. - Mr. FAZZIO COOP/BIT/GENEVE - Mr. NDABA HAGAMYE OIT/KINSHASA	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD - KIGALI
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre N° 112/15.30
	Date Initials MP/jm Date 14/05/1991

Subject :
 Objet : Requête financière : extension des activités

- 1°) Dans le contexte d'une augmentation importante de nos activités, nous avons l'honneur de vous présenter une requête relative à l'octroi d'un complément budgétaire de l'ordre de US\$ 250.000.
- 2°) A l'occasion de la réunion tripartite qui s'est tenue le 27/09/1990 sous la présidence du Ministère du Plan, PNUD Kigali s'est engagé à financer l'expertise nécessaire à l'étude de faisabilité d'aménagement et à l'exécution des ouvrages hydrauliques du site de marais dans lequel nous intervenons depuis le 01 octobre 1989.
- 3°) Nous nous permettons de souligner à nouveau la dimension nouvelle que prend actuellement notre intervention en particulier par la mise en place d'un nouveau volet. Nous apportons un appui à l'organisation paysanne et à la production agricole. Le troisième secteur d'appui concerne dorénavant l'aménagement hydraulique de la zone pour laquelle nous sommes mandatés.
- 4°) Nous rappelons aussi que nous travaillons dans le sens de l'implication des 142 associations agricoles regroupant près de 1300 membres. Nous estimons nécessaire de débiter notre action par un appui à l'organisation et de procéder ensuite à la réalisation d'ouvrages de réhabilitation et d'aménagement hydraulique. Nous constatons qu'au terme de 18 mois d'approche conscientisante et participative, il est nécessaire de réaliser les études préalables à l'aménagement.
- 5°) Nous devons préciser par ailleurs que le stade actuel atteint par notre programme atteint un seuil optimum en matière d'efficacité, surtout en matière de rentabilisation maximale des spéculations entreprises par les agriculteurs. En effet, la réhabilitation et l'aménagement hydrauliques du marais permettront de valoriser au maximum les potentialités agricoles du site.
- 6°) Nous souhaitons en définitive répondre aux exigences de développement d'un milieu économique potentiellement rentable en appui à une participation populaire ayant atteint un seuil d'efficacité pouvant être renforcé par un partenariat technique et financier suffisant utilisant la méthode HIMO.
- 7°) Nous estimons nécessaire de procéder à la mise en place de ce nouveau volet "Aménagement Hydro-agricole" dans les meilleurs délais.
- 8°) Nous vous prions de croire, Monsieur le Représentant Résident, en l'expression de notre très haute considération.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Mr. Ahmadou LY Représentant Résident PNUD Kigali	
			c.c.	From	MONNE" PAQUET Jean Michel
				De	CTP - RWA/88/010 "COOP"
				Your Ref. Votre	
				Date	
			Our Ref Notre	120/15.30	Initials MP/jm
					Date 18/05/1991

Subject
Objet :

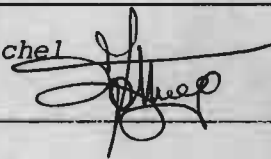
- 1°) Nous faisons référence aux télex n° K7138 du 17/09/1990 et K2231/GF du 21/03/1990 de EQUIPRO/BIT/GENEVE autorisant la sous-traitance de consultation et à notre FAX n° 903 du 02/11/1990 adressé à COOP et EQUIPRO/BIT/GENEVE.
- 2°) Nous nous référons à notre mémorandum n° 203/15.30 du 21/11/1990 adressé à Mr. M. CHALLONS, Chargé de Bureau PNUD Kigali sollicitant le paiement d'un montant de RWF 108.000 comme prévu par le contrat de collaboration extérieure signé en date du 31/10/1990.
- 3°) Nous attestons de la réception du rapport final de la consultation.
- 4°) Nous demandons le paiement, en faveur de Monsieur Guy KABERA, Consultant pour un montant de RWF 54.000 (Cinquante quatre mille francs).
- 5°) Haute considération.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Ahmadou LY
Représentant Résident
PNUD KIGALI

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010



Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 119/15.30

Initials MP/jm

Date 17/05/1991

Subject :
Objet : Contrat de collaboration extérieure

- 1°) Nous vous transmettons pour signature les contrats de collaboration extérieure de Messieurs NIYIGABA Vincent (Formateur) LB 30 - NSANZUMUGABA Boniface (Enquêteur) LB 20.

- 2°) Haute considération.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
c.c.			From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre
			Our Ref. Notre 126/15.30
			Date Initials
			Date 27/05/1991

Subject : Paiement honoraires Enquêteur
Objet : NSANZUMUGABA Boniface

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur NSANZUMUGABA Boniface, Enquêteur de RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 28 000 FRW est dû à la fin du mois de mai 1991
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
c.c.			From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre	
				Date
			Our Ref. Notre	N° 125/15.30
				Initials
				Date 27/05/1991

Subject : Paiement honoraires Formateur
Objet : BAHIZI Daniel

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur BAHIZI Daniel, Formateur de RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 30 000 FRW est dû à la fin du mois de mai 1991
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A
Monsieur Ahmadou LY
Représentant Résident
PNUD KIGALI

cc.

From
De
MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

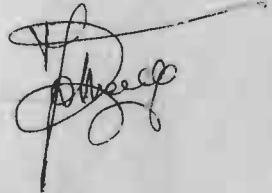
Your Ref
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 124/15.30

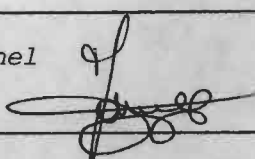
Initials

Date 27/05/1991



Subject : Paiement honoraires Formateur
Objet : NIYIGABA Vincent

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander d'effectuer le paiement des honoraires en faveur de Monsieur NIYIGABA Vincent, Formateur de RWA/88/010.
- 2°) Suivant l'article 3 du contrat de collaboration extérieure, une somme de 30 000 FRW est dû à la fin du mois de mai 1991
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT	To A	Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA		
	c.c.	From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	
	Your Ref. Votre		Date	
	Our Ref. Notre N° 131/15.30	Initials MP/jm	Date le 31/05/1991	

Subject
Objet : Transmission feuilles de congé Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre les feuilles de congé du personnel RWA/88/010 pour le mois de mai 1991.
- 2°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Ahmadou LY
Représentant Résident
PNUD KIGALI

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 130/15.30

Initiales MP/jm

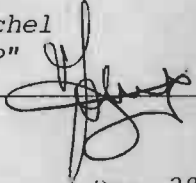
Date 31/05/1991

Subject :
Objet : REMBOURSEMENT FRAIS PETITE CAISSE - LB 53

Veuillez autoriser le remboursement des frais occasionnés au cours des mois de février et mars 1991 sur compte "PETITE CAISSE", pour un montant de 40.029 FRW (QUARANTE MILLE VINGT NEUF FRANCS RWANDAIS).

- d'après APE 082566 du 28/02/1991
- sur présentation en annexe des factures correspondantes.

Salutations distinguées.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD - KIGALI	ce
c.c.			From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP"	
			Your Ref. Votre	ADM/250/32 A.110	Date 28/05/1991
			Our Ref. Notre	133/15.30	Initiales: MP/jm Date 06/06/1991

Subject : Véhicules RWA/88/010
Objet :

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir une copie de la liste actualisée des véhicules du Programme RWA/88/010 "COOPERATIVES".

- 2°) Meilleures salutations.

LISTE DES VEHICULES DU PROGRAMME D'APPUI AUX COOPERATIVES
DE JEUNES EN MATIERE DE PRODUCTION AGRICOLE OEUVRANT DANS

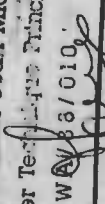
LE MARAIS DE RUGENDE - RUMIRABAHASHYI

PNUD/BIT/MIJEUMA - RWA/88/O10

N°	MARQUE VEHICULE	IMMATRICULATION		ANNEE CONSTRUCTION	ANNEE ACQUISITION	CHASSIS	MOTEUR	APPARTENANCE
		OFFICIEL	ONU					
1	PEUGEOT 405 BREAK	IT3087	132	1989	1989	8330251	521921	PROJET
2	MITSUBISHI LANCER STATION WAGON 4WD	IT3088	112	1989	1989	U00212	GL5694	PROJET
3	TOYOTA HILUX DC	IT3239	131	1989	1990	IN106-0016- 739	3L1962545	PROJET
4	PEUGEOT 405 BREAK	IT3161	-	1989	1990	VF315EB220 8890853	Idem	PRIVE (CTP)
5	MOTO YAMAHA DT125	WA3153	-	1989	1990	2A8-186454	Idem	PROJET
6	MOTO YAMAHA DT125	WA3154	-	1989	1990	2A8-186466	Idem	PROJET
7	MOTO YAMAHA DT125	-	-	1989	1990	2A8-186464	Idem	PROJET

05 JUN 1991

MONNET PAGAET Jean Michele
 Conseiller Technique Principal
 RWA/88/O10



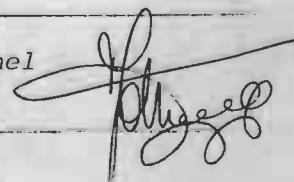
ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur NDABA HAGAMYE
Directeur du Bureau de Zone
OIT/KINSHASA

Q

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010



Your Ref.
Votre

Date

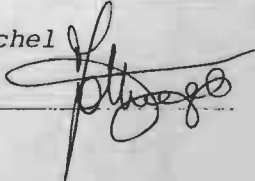
Our Ref.
Notre 144/15.30

Initials MP/jm

Date 12/06/1991



Subject :
Objet : Rapports d'exécution de deux thèmes de formation

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe les rapports d'exécution de deux thèmes de formation dispensée durant les périodes du 18 mars 1991 au 09 avril 1991 et du 08 avril au 04 mai 1991 par notre Programme RWA/88/010, au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant sur le site du marais de Rugende-Rumirabashyi.
- 2°) Les deux thèmes traités sont les suivants :
 - La loi n° 31/1988 du 12 octobre 1988 ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur ;
 - L'identification et l'utilisation des documents comptables de base.
- 3°) La formation a été préparée et conduite par l'équipe des formateurs du Volet Cooperatives constituée de :
 - 1 VNU
 - 1 encadreur de la jeunesse et du mouvement associatif détaché sur le site du marais de Rugendè-Rumirabashyi
 - 2 formateurs recrutés par RWA/88/010 agissant sous contrat de collaboration extérieure.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Monsieur FAZZIO Chef COOP/BIT/GENEVE	ce
c.c.			From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	
			Your Ref. Votre		
			Our Ref. Notre	144/15.30	Date Initials MP/jm Date 12/06/1991

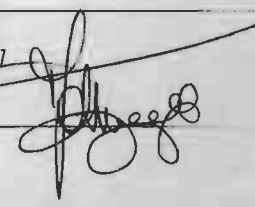
Subject :
Objet : Rapports d'exécution de deux thèmes de formation

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe les rapports d'exécution de deux thèmes de formation dispensée durant les périodes du 18 mars 1991 au 09 avril 1991 et du 08 avril au 04 mai 1991 par notre Programme RWA/88/010, au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant sur le site du marais de Rugende-Rumirabashyi.
- 2°) Les deux thèmes traités sont les suivants :
 - La loi n° 31/1988 du 12 octobre 1988 ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur ;
 - L'identification et l'utilisation des documents comptables de base.
- 3°) La formation a été préparée et conduite par l'équipe des formateurs du Volet Coopératives constituée de :
 - 1 VNU
 - 1 encadreur de la jeunesse et du mouvement associatif détaché sur le site du marais de Rugende-Rumirabashyi
 - 2 formateurs recrutés par RWA/88/010 agissant sous contrat de collaboration extérieure.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI	
c.c.			From D ^{re} MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	
			Your Ref. Votre	
			Our Ref. Notre 144/15.30	Date Initials: MP/jm Date 12/06/1991

Subject : Rapports d'exécution de deux thèmes de formation
Objet :

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe les rapports d'exécution de deux thèmes de formation dispensée durant les périodes du 18 mars 1991 au 09 avril 1991 et du 08 avril au 04 mai 1991 par notre Programme RWA/88/010, au bénéfice des membres des groupements socio-économiques oeuvrant sur le site du marais de Rugende-Rumirabashyi.
- 2°) Les deux thèmes traités sont les suivants :
- La loi n° 31/1988 du 12 octobre 1988 ainsi que le Règlement d'Ordre Intérieur ;
 - L'identification et l'utilisation des documents comptables de base.
- 3°) La formation a été préparée et conduite par l'équipe des formateurs du Volet Coopératives constituée de :
- 1 VNU
 - 1 encadreur de la jeunesse et du mouvement associatif détaché sur le site du marais de Rugende-Rumirabashyi
 - 2 formateurs recrutés par RWA/88/010 agissant sous contrat de collaboration extérieure.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/ KINSHASA
c.c.			From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 "COOP"
		Your Ref. Votre	 Date
		Our Ref. Notre 143/15.30	Initials MP/jm Date 12/06/1991

Subject
Objet : Rapport semestriel d'activités

1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport d'activités de RWA/88/010 du 1er semestre 1991.

2°) Salutations.

cl

ILO MEMORANDUM BIT c.c. - Mr. FAZZIO COOP/BIT/GENEVE - Mr. le Représentant Résident PNUD Kigali	To A Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre 142/15.30
	Date Initialia(s) MP/jm Date 12/06/1991

Subject : Congés dans les foyers CTP et dépendants
 Objet :

- 1°) Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les souhaits de congés formulés par le Conseiller Technique Principal.
- 2°) Il s'agit de congés dans les foyers de Monsieur MONNET PAQUET et de sa famille, épouse et 3 enfants de plus de 2 ans. (3, 5, 6).
- 3°) Les dates retenues sont les suivantes : du mardi 23 juillet 1991 au lundi 02 septembre 1991.
- 4°) Le parcours et les horaires se présentent comme suit :

		<u>Embarquement</u>	<u>Horaire</u>	<u>Vol</u>	<u>Destination</u>
<u>Départ</u>	Mardi 23 juillet 1991	Kigali	17H20	Air France(6H10)	Paris CDG
	Mercredi 24 juillet 1991	Paris CDG	9H05	Air Inter(10H10)	Lyon Satolas
<u>retour</u>	Lundi 02 septembre 1991	Lyon Satolas	19H05	Air Inter(20H20)	Paris CDG
	Mardi 02 septembre 1991	Paris CDG	23H55	Air France(12H30)	Kigali

Les déplacements par avion s'entendent en classe affaires.

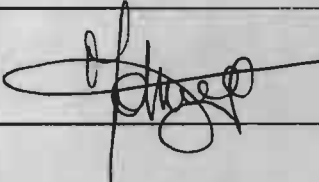
- 5°) Une consultation technique du CTP est envisagée au siège du BIT à Genève. La durée et les dates seront confirmées à l'OIT dès que le siège aura fait connaître sa position.
- 6°) Nous vous informons que les autorités de tutelle du programme RWA/88/010 (Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif) ont donné leur accord sur les dates proposées.
- 7°) Nous vous prions de nous faire parvenir l'autorisation de voyager nécessaire dans les meilleurs délais compte tenu de la confirmation obligatoire auprès de la compagnie au plus tard le 24 juin 1991.
- 8°) Salutations distinguées.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	
			A	Monsieur NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
			From	
			De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP-RWA/88/010
c.c.			Your Ref.	
			Votre	
			Date	
		Our Ref.		Initials MP/jm
		Notre	141/15.30	Date 12/06/1991

Subject : Transmission du formulaire ILO 1415 8.86 en faveur de Mr. HATUNGIMANA D.
Objet : Chauffeur de RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre le formulaire ILO 1415 8.86 établi en faveur de Mr. Déogratias HATUNGIMANA - chauffeur de RWA/88/010 ainsi qu'une copie de l'acte de notoriété pour reconnaissance d'un enfant, en vous demandant de prendre action pour l'octroi des allocations familiales.
- 2°) Meilleures salutations.

CL

ILO MEMORANDUM BIT	To A Monsieur SCHWETTMANN Conseiller Régional aux Coopératives OIT / KINSHASA	
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	
	Your Ref. Votre	Date
	Our Ref. Notre N° 140/15/30	Initiales MP/tm Date 11/06/1991

Subject : Mission d'appui au Programme RWA/88/010
Objet :

- 1°) Suite à notre récent contact en date du 11/03/1991 à l'occasion de mon passage à KINSHASA au siège de l'OIT
- 2°) J'ai l'honneur de confirmer notre demande d'appui adressée au Conseiller Régional aux Coopératives.
- 3°) Nous sommes intéressés de travailler sur les 2 points essentiels suivants:
 - préparation de la réunion tripartite
qui aura lieu vraisemblablement au cours de la dernière semaine du mois de septembre 1991.
 - préparation d'un nouveau document de projet
c'est la partie la plus importante de votre mission.
En effet nous estimons nécessaire de procéder à la formulation d'un nouveau PRO-DOC qui prendra en considération :
 - . l'introduction effective d'un nouveau Volet d'activités ;
 - . l'aménagement hydro-agricole du marais, aspects techniques et financiers
 - . le positionnement de RWA/88/010 dans la programmation du prochain CIP.
- 4°) Nous souhaitons que votre mission connaisse une durée d'au moins 5 jours (une semaine) et se déroule pendant la période du 05/09 au 15/09/1991.
Les congés du CTP sont programmés du 23 juillet au 02 septembre 1991.
- 5°) Salutations.

02

ILO MEMORANDUM BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA	
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010	
	Your Rel. Votre	Date
	Our Rel. Notre 139/15.30	Initiales MP/jm Date 10/06/1991

Subject :
Objet :

- 1°) Nous avons l'honneur de vous transmettre les attestations de naissance de Mesdemoiselles NYIRASAFALI Devota et MUTESI, filles de Mr. MUTESA Modeste - chauffeur de RWA/88/010, pour la constitution de son dossier.
- 2°) Nous vous en souhaitons bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE
Directeur du Bureau de Zone
OIT/KINSHASA

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP-RWA/88/010

Your Rel.
Votre

Our Ref.
Notre 138/15.30

Date

Initials: MP/jm

Date 10/06/1991

Subject
Objet : Engagement d'un chauffeur sous un contrat de courte durée

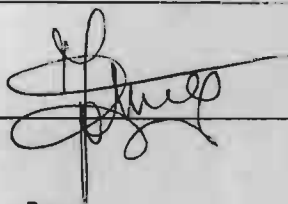
- 1°) Nous vous informons que les deux chauffeurs du Programme RWA/88/010 "COOPERATIVES" doivent prendre leurs congés annuels, exercice 1990.
- 2°) Pour ne pas paralyser les activités du Programme, nous devons procéder à l'engagement d'un chauffeur pour une durée de deux mois, suivant un contrat de courte durée.
- 3°) Nous vous faisons parvenir ci-joint la notice personnelle du candidat chauffeur retenu.
- 4°) Nous sollicitons une APE pour un montant de 37 926 FRW sur Ligne Budgétaire 13-Appui Administratif.
- 5°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	
			A	Mr. Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
			From	
			De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP-RWA/88/010
c.c.			Your Ref.	
			Votre	
			Date	
		Our Ref.		Initials
		Notre	137/15.30	MP/jm
		Date 10/06/1991		

Subject :
Objet : Reclassification de Mr. MBARUSHIMANA

- 1°) En vue de la reclassification de Mr. Télesphore MBARUSHIMANA qui exerce les fonctions d'assistant administratif au Programme RWA/88/010 "COOPERATIVES" depuis le 01 janvier 1991 et suite à votre mémo n° P/MBARUSHIMANA 186 du 04/03/1991.
- 2°) Nous vous faisons parvenir dûment rempli le questionnaire de description des tâches ainsi qu'une copie de l'organigramme du personnel de RWA/88/010.
- 3°) Nous vous rappelons que Mr. MBARUSHIMANA Télesphore a exercé les fonctions de secrétaire-comptable au Programme RWA/88/010 du 15 janvier 1990 au 31 décembre 1991 au grade L5/II.
- 4°) Compte tenu des nouvelles fonctions qu'il occupe depuis le 01/01/1991, nous soumettons à votre appréciation notre proposition de porter le statut de l'intéressé au niveau L6 avec effet rétroactif.
- 5°) Meilleures salutations.

CL

ILO MEMORANDUM BIT c.c.	To A <i>Mr. Louis NDABA HAGAMYE</i> <i>Directeur du Bureau de Zone</i> <i>OIT/KINSHASA</i>	
	From De <i>MONNET PAQUET Jean Michel</i> <i>CTP - RWA/88/010 "COOP"</i>	
	Your Ref. Votre	
	Our Ref. Notre <i>136/15.30</i>	Initial(e)s <i>MP/jm</i> Date <i>10/06/1991</i>

Subject :
 Objet : *Rapport annuel Mr. MUTESA*

- 1°) *Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport annuel d'appréciation établi en faveur de Mr. MUTESA Modeste, Chauffeur de RWA/88/010 pour la période du 11/07/1990 au 10/07/1991.*
- 2°) *Meilleures salutations.*

CE

ILO MEMORANDUM BIT cc. Mr. le Représentant Résident PNUD - KIGALI	To A Mr. Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre 135/15.30

Date
Initials MP/jm
Date 10/06/1991

Subject :
Objet : Renouvellement contrat MUTESA

- 1°) Nous avons l'honneur de vous demander le renouvellement du contrat de travail de Mr. MUTESA Modeste, chauffeur de RWA/88/010 qui expire le 10/07/1991.
- 2°) Nous sollicitons le renouvellement jusqu'au 31 décembre 1991 pour une conformité avec les autres contrats des agents de RWA/88/010.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To	A Madame Marie Rose FORSINETTI Chargée d'Administration PNUD KIGALI
			From	De MONNET PAQUET Jean Michel CTP- RWA/88/010
			Your Ref	Voire 119/91/ADM/GENERAL
			Our Ref.	Notre 145/15.30
			Date	07/06/1991
			Initials	MP/jm
			Date	13/06/1991

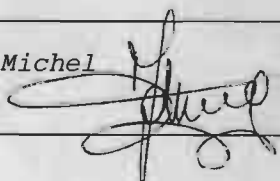
Subject :
Objet : Liste du personnel local et international - RWA/88/010

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la liste actualisée du personnel local et international du Programme COOPERATIVES/BIT RWA/88/010.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

LISTE DU PERSONNEL LOCAL ET INTERNATIONAL
PROGRAMME COOPERATIVES "RWA/88/010"

NOMS ET PRENOMS	FONCTION	DEPENDANTS
A. <u>Personnel International</u> MONNET PAQUET Jean Michel	CTP	MONNET PAQUET Godelieve, épouse MONNET PAQUET Vanessa , enfant MONNET PAQUET Cedric , enfant MONNET PAQUET Kevin , enfant
NASFI Hatem	VNU	NASFI Hedia , épouse NASFI Oussama , enfant NASFI Insaf , enfant
B. <u>Personnel Local</u> HABIMANA Pierre	Expert National	BAHUFITE Véronique, épouse HABIMANA Elvis , enfant HABIMANA Elyvin , enfant
MBARUSHIMANA Téléphore	Assistant Admin.	UWIZEYE Marie-Noëlle, épouse
MUNYAKAZI Jacqueline	Secrétaire-Compt.	MUGEMANA Hervé , enfant MUGEMANA Marie-Inès, enfant
HATUNGIMANA Déogratias	Chauffeur	KABAGWIRA José , enfant
MUTESA Modeste	Chauffeur	MUKAMBUGUJE Madeleine, épouse MUKASAFALI Dévota , enfant KAYITESI Claudette , enfant MUTESA Eric , enfant UMUTESI Marie Claire , enfant GATSINZI Patric , enfant MUTESA Pacifique , enfant
NZABANDORA Jean Michel	Messenger	-

Kigali, le 13/06/1991

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
c.c.			From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010 
			Your Ref. Votre
			Date
		Our Ref. Notre 148/15.30	Initial(s) MP/jm
			Date 19/06/1991

Subject : Rapport d'activités RWA/88/010
Objet : 1er semestre 1991.

- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une copie du rapport d'activités de RWA/88/010 pour le premier semestre 1991.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception.
- 3°) Meilleures salutations.

ILO MEMORANDUM BIT

c.c.

To
A Monsieur Ahmadou LY
Représentant Résident
PNUD KIGALI

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre 147/15.30

Initial(s): MP/jm

Date 14/06/1991

Subject
Objet : Contrat de collaboration extérieure - Mme KAYITASIRWA Emilienne

- 1°) Nous vous transmettons, pour signature, le contrat de collaboration extérieure de Madame KAYITASIRWA Emilienne (Formatrice)-LB 30.
- 2°) Meilleures salutations.

ILO

MEMORANDUM

BIT

To

A Monsieur Ahmadou LY
Représentant Résident
PNUD KIGALI

c.c.

From

De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Ref.

Votre

Date

Our Ref.

Notre N° 152/15.30

Initiales MP/jm

Date 21/06/1991

Subject

Objet : REMBOURSEMENT FRAIS PETITE CAISSE - LB 53

Veillez autoriser le remboursement des frais occasionnés au cours du mois d'avril 1991 sur compte "PETITE CAISSE", pour un montant de 43.795 FRW (QUARANTE TROIS MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT QUINZE FRANCS RWANDAIS)

- d'après APE 082566 du 28/02/1991

- sur présentation en annexe des factures correspondantes.

Salutations distinguées.

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A	Monsieur le Représentant Résident PNUD KIGALI
			From De	MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
			Your Ref. Votre	
			Our Ref. Notre	155/15.30
			Date	
			Initial(s) MP/tm	
			Date	29/06/1991

Subject : Formation des présidents d'associations agricoles
Objet :

- 1°) Nous sollicitons le versement d'un montant de RWF 130.000 (soit US\$ 1,048) sur Ligne Budgétaire 30-FORMATION SUR LE TAS.
- 2°) Nous faisons référence à APE N°74039/MM/5501 du 05/02/1991 pour US\$ 8,950 LB30
APE N°082566 du 28/02/1991 pour US\$ 16,050 LB 30
- 3°) Nous vous informons que cette formation se déroulera du 22 juillet au 17 août 1991 et concernera 143 présidents d'associations paysannes de base répartis en 4 groupes successifs.
Voir notre mémo n°089/15.30 du 02/04/1991 de transmission du programme prévisionnel de formation mars 1991 - février 1992.
- 4°) Les dépenses à engager sont les suivantes :
 - . déplacement des participants 200FRW x 143 = 28.600 FRW
 - . frais de rapport = 40.000 FRW
 - . divers & imprévus = 61 400 FRW
(5% montant global du coût de la formation)
- 5°) Haute considération.

2.7.91 Antécédents (références citées)

ILO MEMORANDUM BIT

To
A A. Busca
Chef Service des Prestations - Benefits Branch
BIT - GENEVE

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre 159/15.30

Initial(s): MP/tm

Date 09/07/1991

Subject
Objet : ASSURANCE DES EXPERTS NATIONAUX

1. J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, pour suite à donner, le formulaire d'assurance dûment complété, en faveur de Mr HABIMANA Pierre, Expert National au Programme COOPERATIVES "RWA/88/010".
2. Bonne réception

Ref SOC 8.3.17

To: Field Offices
Date: 8 FEB 91

National Expert Insurance

To facilitate claims processing under the revised National Expert Insurance Policy, please complete the following and return it to P/PREST by FAX or pouch. Please notify P/PREST of all future national expert staff changes.

National Experts in your Office

<u>Name</u>	<u>Contract Period</u>		<u>Title</u>
	<u>Start</u>	<u>End</u>	
HABIMANA Pierre	01/01/1991	31/12/1991	EXPERT NATIONAL RWA/88/010

N.B.: à compter du 01/07/1991

Thank you.

Colleen McGarry

Colleen McGarry
Compensation Secretary
P/PREST, room 3-58
telephone (41 22) 799 74 07
FAX (41 22) 788 10 93

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE
Directeur du Bureau de Zone
OIT, KINSHASA

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 158/15.30

Initial(s) MP/tm

Date 09/07/1991

Subject : Feuilles de congé du Personnel RWA/88/010
Objet :

- 1°) J'ai l'honneur de vous faire parvenir les feuilles de congé du personnel d'appui administratif du Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES" pour le mois de juin 1991.
- 2°) Veuillez trouver aussi ci-joint l'attestation de repos de médical du chauffeur HATUNGIMANA Déogratias établi pour 6 jours à partir du 24/06/1991 pour suite à donner.
- 3°) Salutations distinguées.

ILO MEMORANDUM BIT c.c. - Mr. NDABA HAGAMYE Directeur OIT/KINSHASA - Mr. FAZZIO Chef COOPERATIVES BIT/GENEVE - Mr. SCHWETTMANN Conseiller Régional COOPERATIVES OIT/KINSHASA	To A Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
	From De Jean Michel MONNET PAQUET CTP RWA/88/010
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre 162/15.30
	Date Initial(e)s MP/jm Date 15/07/1991

Subject : Rapport d'avancement et d'évaluation interne
 Objet : du projet RWA/88/010

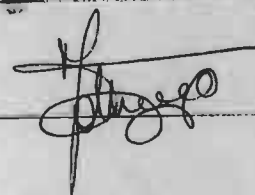
- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre en six exemplaires le rapport d'avancement et d'évaluation interne du projet RWA/88/010 selon le modèle PNUD pour la période du 01 octobre 1989 au 15 juillet 1991 en vue de la tenue de la réunion tripartite prévue en date du 24 octobre 1991.
- 2°) Le rapport s'est basé essentiellement sur les produits tels qu'ils ont été reformulés dans le document transmis le 18/09/1990 aux parties concernées par mémo n° 163/15.30 et examiné lors de la tripartite du 28 septembre 1990 sur RWA/88/010
- 3°) Nous avons transmis en date du 08/07/1991 le document de projet comportant l'addendum élaboré par le BIT suite aux recommandations formulées lors de la dernière réunion tripartite qui s'est tenue le 28 septembre 1990. Ce PRO-DOC réactualisé intègre dans la partie budget une requête financière de US\$ 268 100 qui devait être examinée par le Comité d'étude des projets le 10 juillet 1991.
- 4°) Très haute considération.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A EQUIPRO
BIT/GENEVE

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP-RWA/88/010



Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 161/15.30

Initials MP/tm

Date 15/07/1991

Subject : RAPPORT DE RECEPTION ET D'INSPECTION
Objet :

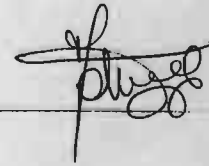
- 1°) Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les rapports de réception et d'inspection pour les LPA numéros 73849/MM , 73876/MM et ALS n°80837.
- 2°) Je vous en souhaite bonne réception
- 3°) Salutations distinguées.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Ahmadou LY
Représensat Résident
PNUD KIGALI

c.c.

From
De MONNET PAQUET Jean Michel
CTP - RWA/88/010



Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N°160/15.30

Initiales MP/tm

Date 12/07/1991

Subject
Objet : Paiement salaire MUTESA - Chauffeur RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de solliciter le paiement anticipé du salaire de Monsieur MUTESA Modeste, chauffeur au Projet RWA/88/010 pour la période du 01/07 au 31/08/1991.
- 2°) Monsieur MUTESA est engagé depuis le 11 juillet 1990. Il achève une année complète de présence au service en date du 10 juillet 1991.
- 3°) Son contrat fait l'objet d'une demande de renouvellement ainsi que l'atteste la copie du mémorandum adressé à cet effet à Monsieur NDABA - Directeur du Bureau de Zone à l'OIT/KINSHASA.
- 4°) Monsieur MUTESA bénéficie d'un congé annuel normal de 30 jours ouvrables à compter du 11 juillet 1991 et reprendra le service le 26/08/1991. Il se trouvera donc en congés au moment de 2 jours de paie : les 25 juillet et 25 août 1991. Il peut donc prétendre au paiement de son salaire par anticipation pour la période des congés ainsi établie.
- 5°) Je vous prie de bien vouloir autoriser le paiement d'un montant de RWF 34.088 équivalent à 2 mois entiers de salaire.
- 6°) Haute considération.

ILO MEMORANDUM BIT	To A	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
	From Cc	Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre	
	Our Ref. Notre	165/15.30
	Date	
	Initial(s)	MP/jm
	Date	17/07/1991

Subject :
Objet : Contrat de collaboration extérieure (Formateurs)

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre pour signature les contrats de collaboration extérieure que notre projet propose à 2 formateurs pour une période de 4 mois.
- 2°) Le financement nécessaire à cette consultation existe sur LB 33 - Formation sur le tas.
- 3°) L'autorisation de paiement extérieure intègre le principe de collaboration extérieure et présente les caractéristiques suivantes

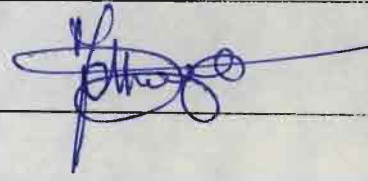
LB 33	APE N° E74039/MM/5501	du	05/02/1991	de	US\$	8 950
LB 33	APE N° O 822566	du	07/03/1991	de	US\$	<u>16 050</u>
LB 33 total autorisé						US\$ 25 000
- 4°) La ligne budgétaire 33 - Formation sur le tas offre actuellement un solde de US\$ 4 800 (RWF 619 200) suffisant pour le paiement de RWF 280 000 sollicités.
La ligne budgétaire 33 fait d'autre part l'objet d'une révision permettant de passer de US\$ 25 000 à US\$ 42 000 pour l'année 1991.
- 5°) Haute considération.

ILO MEMORANDUM BIT

To
A Monsieur Ahmadou LY
Représentant Résident
PNUD KIGALI

c.c.

From
De Jean Michel MONNET PAQUET
CTP - RWA/88/010



Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre N° 174/15.30

Initial(e)s MP/jm

Date 20/07/1991

Subject
Objet : Avance sur salaire mois de juillet 1991 - Mme MUNYAKAZI Jacqueline

- 1°) Nous avons l'honneur de solliciter auprès de votre autorité l'autorisation de paiement de salaire du mois de juillet 1991 pour Madame MUNYAKAZI Jacqueline, Secrétaire-Comptable RWA/88/010.
- 2°) Le contrat de Mme MUNYAKAZI qui n'avait été prolongé que de 3 mois par le Bureau de Zone OIT/KINSHASA, en attendant l'avis médical du médecin-conseil du BIT/GENEVE pour être prolongé jusqu'au 31/12/1991, a expiré le 30 juin 1991.
- 3°) Nous apprenons par le Médecin du PNUD-Kigali que le dossier médical de Mme MUNYAKAZI a été transmis au médecin-conseil du BIT/GENEVE le 11/06/1991.
- 4°) Haute considération.

ILO MEMORANDUM BIT c.c. - Bureau de Zone OIT/KINSHASA - PNUD KIGALI - COOP/BIT/GENEVE	To A Agents du Programme RWA/88/010
	From De MONNET PAQUET Jean Michel CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre N° 173/15.30
	Date Initial(e)s MP/Jm Date 20/07/1991

Subject : Justification des absences
Objet :

Rappel à tous les agents du Programme RWA/88/010 "Promotion Associations Coopératives" : NZABANDORA - HATUNGIMANA - MBARUSHIMANA - HABIMANA - NASFI - MUTESA - Mme MUNYAKAZI.

1°) Absence au service motivée pour des raisons personnelles

Elle doit faire l'objet d'une demande adressée au CTP ou à la personne désignée en cas d'intérim. Les jours d'absence pour motif de convenance personnelle sont enregistrées au niveau du dossier personnel de chaque agent.

En cas d'abus ou de non respect de la disposition mentionnée ci-dessus les jours d'absence sont décomptés du temps de congé annuel à l'appréciation du CTP.

2°) Absence au service pour des raisons de santé

Elle doit faire l'objet de la présentation d'un certificat médical présenté au chargé d'administration au jour de la reprise du service et classé dans le dossier personnel de l'agent concerné.

En cas de non respect de cette disposition, les jours d'absence sont décomptés du temps de congés annuels.

3°) Horaire de travail

8H00' - 16H00'

. Les déplacements sur le terrain ne permettent pas toujours de respecter cet horaire officiel.

. Toutes les dispositions sont prises pour assurer le déplacement du personnel de son domicile à son lieu de travail.

N.B. : Dans la mesure du possible, et dans un esprit de collaboration en vue de l'efficacité de l'équipe, tout agent empêché (convenance personnelle, maladie, ...) informe le programme de son retard ou de son absence dans les meilleurs délais (téléphone, porteur...).

ILO MEMORANDUM BIT c.c. - COOP/BIT/GENEVE - Bureau de Zone OIT/KINSHASA - PNUD/KIGALI	To A Agents RWA/88/010 (TOUS)
	From De MONNET PAQUET J.M. CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre
	Our Ref. Notre N° 172/15.30
	Date Initials MP/jm Date 20/07/1991

Subject
Objet

NOTE DE SERVICE

L'INDEMNITE DE MISSION - Principes d'attribution pour les sorties
sur la zone RUGENDE-RUMIRABASHYI - GISHAMBA - ISUMO.

Actualisation mémo N° 135/15.30 du 12/07/1990

Objectif :

- . L'indemnité de mission est perçue dans le cadre de la journée de travail continu sur terrain allant de 8H00' à 16H00' au moins, c'est-à-dire 8H00' continues.
- . Exemple d'une journée continue :
 - on quitte le bureau à 8H00' le matin
 - on travaille jusqu'à midi
 - on observe un moment de repos destiné à la restauration si nécessaire (30' à 1 heure)
 - on reprend les activités normales
 - on rentre vers 16H00'.

Observations :

- 1- L'indemnité de mission est versée pour faire face aux frais de restauration occasionnés par le temps de repos ;
- 2- Une journée compte 8 heures de travail
 - . dans la mesure où le travail est continu le temps de repos ne peut pas excéder 30 minutes
 - . si le temps de repos dépasse la durée conventionnelle de 30 minutes, le terme de la journée est reculé du temps supplémentaire consacré au repos.
- 3- Toute mission de terrain fait l'objet d'un enregistrement au départ et au retour.

Cas où l'indemnité de mission ne peut pas être perçue

- . Quand l'agent rentre du terrain et prend son repas à son domicile quelle que soit l'heure du retour
- . Quand l'agent rentre du terrain et prend son repas à son domicile et reste chez lui
- . Quand l'agent rentre du terrain et prend son repas à son domicile et revient travailler au bureau.

Cas particulier des chauffeurs

- . Le chauffeur chargé du ramassage du personnel peut bénéficier du paiement d'heures supplémentaires (2 heures par jour au maximum)
 - . s'il accomplit le quotat hebdomadaire de 44 heures
 - . s'il n'est pas en mission comme spécifié ci-dessus (impossibilité de cumuler les 2 indemnités).

ILO MEMORANDUM BIT	To A	Monsieur Ahmadou LY Représentant Résident PNUD KIGALI
	From De	Jean Michel MONNET PAQUET CTP - RWA/88/010
	Your Ref. Votre	
	Our Ref. Notre	N° 171/15.30
c.c.		
		Date
		Initial(e)s MP/jm
		Date 19/07/1991

Subject : Paiement frais d'enquête socio-économique.
Objet :

- 1°) Nous faisons référence à notre FAX N° 597 du 17/05/1991 adressé à BIT/GENEVE sollicitant l'APE de US\$ 1 500 permettant le financement d'une enquête socio-économique.
- 2°) Nous nous référons au télex de EQUIPRO BIT/GENEVE n° K3958 de FEISTAUER en date du 20/06/1991 autorisant le paiement de RWF 186 000.
- 3°) Nous vous informons que deux mois d'honoraires d'enquêteur sont payés par PNUD Kigali.
- 4°) Nous sollicitons le règlement de RWF 74 000 comprenant le remboursement des frais de . déplacement de l'enquêteur RWF 20 000 (déjà engagés)
. rapport, divers et imprévus RWF 54 000 (à engager)
tels que mentionnés et prévus par APE BIT/GENEVE.
- 5°) Il faut noter que 2 mois d'honoraires restent à payer, pour cette première phase d'enquête, au consultant qui bénéficie d'un contrat de collaboration extérieur : juillet 1991 = RWF 28 000 ; août 1991 = RWF 28 000.
- 6°) Prière libeller chèque RWF 20 000 au nom de Monsieur NSANZUMUGABA Boniface, Enquêteur.
- 7°) Prière libeller chèque RWF 54 000 au nom de Monsieur MONNET PAQUET, CTP.
- 8°) Haute considération.

To A Monsieur Yvon LE MOAL
Représentant Résident Adjoint
PNUD - KIGALI

c.c.

From
De Pour le CTP en congé
MWUMVANEZA Cyrille
Coordinateur National

Your Ref.
Votre

Date

Our Ref.
Notre 182/15.30

Initial(els) CM/jm

Date 07/08/1991

Subject : FORMATION DES PRESIDENTS DES GROUPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES
Objet : DU MARAIS RUGENDE/RUMIRABASHYI

- 1°) Le Projet RWA/88/010 "COOPERATIVES" organise à l'Institut Africain et Mauricien des Statistiques et d'Economie Appliquée "IAMSEA" une formation au bénéfice de 143 Présidents des Groupements Socio-Economiques exploitant le marais de Rugende/Rumirabahashi.
- 2°) Cette formation se déroulera du 22 juillet au 17 août 1991 en 4 étapes, par groupe de 35 personnes comme suit :
- | | |
|----------------------------------|--------------|
| Semaine du 22 au 27 juillet 1991 | 1er groupe |
| Semaine du 29 au 03 août 1991 | 2ème groupe |
| Semaine du 05 au 10 août 1991 | 3ème groupe |
| Semaine du 12 au 17 août 1991 | 4ème groupe. |

- 3°) Le coût total de cette formation est évalué à UN MILLION DEUX CENTS QUATRE VINGT NEUF MILLE FRANCS RWANDAIS (1.289.000 FRW) calculé comme suit :

<u>HEBERGEMENT</u>		<u>357.500 FRW</u>
500 FRW/personne x 143 personnes x 5 jours	=	357.500 FRW
<u>NOURRITURE</u> (petit déjeuner - déjeuner - dîner - boissons)		<u>643.500 FRW</u>
900 FRW/jour x 143 personnes x 5 jours	=	643.500 FRW
<u>LOCATION SALLE</u>		<u>30.000 FRW</u>
1500 FRW/jour x 5 jours x 4 groupes	=	30.000 FRW
<u>HONORAIRES INTERVENANTS</u>		<u>50.000 FRW</u>
2500 FRW/jour x 5 jours x 4 groupes		
<u>LOISIRS</u> (séance vidéo)		<u>12.000 FRW</u>
1500 FRW/séance x 2 séance/groupe x 4 groupes		
<u>FRAIS ADMINISTRATIFS</u> (papiers, photocopies, téléphone, outils pédagogiques)		<u>40.000 FRW</u>
<u>*FRAIS ASSISTANTS</u>		<u>66.000 FRW</u>
3000 FRW/assistant/jour x 22 jours		
<u>DEPLACEMENTS</u>		<u>28.600 FRW</u>
200 FRW/personne x 143 personnes		
<u>DIVERS & IMPREVUS (5%)</u>		<u>61.400 FRW</u>
TOTAL	10,395 US\$	<u>1.289.000 FRW</u>

- 4°) Les frais liés à cette formation seront facturés par l'institut (IAMSEA) et seront payés sur Bon de commande par PNUD/KIGALI après vérification et accord de RWA/88/010.
- 5°) Un montant de 130.000 FRW a été déjà versé à RWA/88/010 par PNUD KIGALI pour les rubriques : frais de rapport, déplacements des participants et divers & imprévus.
- 6°) Le montant global des dépenses sera supporté par la ligne budgétaire 30-formation.

* FRAIS ASSISTANTS : Ils sont calculés à base des indemnités de mission accordées aux agents d'IWACU et d'INADES (sans prise en charge) et qui provisoirement devaient épauler RWA/88/010 dans l'encadrement des apprenants. Nous avons minimisé les coûts en utilisant les formateurs du projet.
Il leur sera accordé une indemnité forfaitaire de 1200/jour/personne représentant la différence entre l'indemnité prévue (3.000 FRW) et la prise en charge (1.800 FRW).

ILO	MEMORANDUM	BIT	To A Monsieur Louis NDABA HAGAMYE Directeur du Bureau de Zone OIT/KINSHASA
c.c.			From De Pour le CTP en congé, MWUMVANEZA Cyrille Coordinateur National RWA/88/010
		Your Ref. Votre	Date
		Our Ref. Notre 180/15.30	Initials CM/jm
			Date 05/08/1991

Subject
Objet :

Transmission feuilles de congé Personnel RWA/88/010

- 1°) J'ai l'honneur de vous transmettre les feuilles de congé du personnel RWA/88/010 pour le mois de juillet 1991.
- 2°) Meilleures salutations.